

mariage

1784
Epide
à l'Isère

Pardevant le not royal soussigné au bourg de St. Laurent du pons
et présents les témoins bas nommez ce vingt sixième jour du mois
de may an ré mil sept cent quarante deux après vuidy furent prues
boneste jean thaurier fils de jean, et de defuncte francoise Gazon
marier de la parvoute de St. Laurent d'une part et boneste janne Lappé
marinier fille aînée de son père, et de magdelaine Courtillon authe marier
de la parvoute de St. Julien de vos d'autre tous du diocèse de Grenoble lesquels
deux pour eux et le leur se sont promis s'engager en vray et légitime
mariage ala première requisition d'eux deux avec leurs ditours
de leurs domages et intéréz procédans led. mariage d'iceux led. thaurier
de Hantoverie dud. thaurier son père et autres ses amis et led. janne
Lappé marier de laduis et de son père led. magdelaine Courtillon
son père, de janne Lappé marier son frère et autres ses parents et
amis, soit qu'on nullément bleable led. Courtillon lequel a constitué led.
janne Lappé marier et pour elle and. jean thaurier futur époux
la somme de l'ordante leurs payable après son décès pour tout
droit maternel sans préjudice fut constitué led. janne Lappé marier
la somme de cent dix sept livres pour son légal paternel tant en

[illegible]

